

Familles*.—Le nombre des familles a augmenté plus rapidement que la population générale de 1941 à 1951, ce qui a réduit le nombre moyen de personnes par famille de 3·9 à 3·7. On voit au tableau 22 que le nombre de familles sans enfants ou de un ou deux enfants s'est proportionnellement accru aux dépens des familles de trois enfants ou plus. Autre fait à noter, le nombre de familles a augmenté plus que le nombre d'enfants dans les familles. Ce n'est pas là nécessairement le signe d'une tendance de la natalité. D'autres facteurs importants entrent en jeu: vieillissement de la population, hausse prononcée de la nuptialité durant les dernières années antérieures au recensement de 1951, tendance des jeunes gens à quitter le foyer familial pour aller travailler ailleurs.

* Aux fins de recensement, une *famille* comprend le mari et la femme (avec ou sans enfants), ou le père ou la mère avec un ou plusieurs enfants non mariés vivant ensemble dans le même logement. Les fils et les filles non mariés de moins de 25 ans et vivant avec leurs parents sont classés comme enfants, de même que les enfants adoptés ou en tutelle de moins de 21 ans. Les fils et les filles célibataires de 25 ans ou plus vivant avec leurs parents sont classés comme membres de la famille, mais non comme enfants.

22.—Caractéristiques des familles, années de recensement 1941 et 1951

(Sans Terre-Neuve et les territoires)

Détail	1941	1951	Augmentation de 1941 à 1951	
			Numérique	%
Population.....	11, 489, 713	13, 622, 913	2, 133, 200	18·6
Familles.....	2, 525, 299	3, 207, 587	682, 288	27·0
Personnes par famille.....	3·9	3·7	-0·2	--
Enfants dans les familles.....	4, 692, 571	5, 357, 344	664, 773	14·2
Proportion des familles—				
	%	%		
Sans enfants à la maison.....	31·2	32·5
Avec 1 ou 2 enfants à la maison.....	41·1	43·4
Avec 3 ou 4 enfants à la maison.....	17·0	16·5
Avec 5 enfants ou plus à la maison.....	10·7	7·6

Section 15.—Aveugles et sourds

Le recensement de 1951 a fourni des renseignements sur les personnes complètement aveugles ou sourdes. Les borgnes n'ont pas été inscrits comme aveugles, ni les demi-sourds,—par exemple, les personnes capables d'entendre à l'aide d'un appareil,—comme sourds. Le tableau 23 indique le nombre et la proportion d'aveugles ou de sourds, par 10,000 habitants, dans chaque province ou territoire. On trouvera plus de détails sur le sujet dans le II^e volume de *Recensement du Canada (1951)*.

23.—Nombre d'aveugles et de sourds et proportion par 10,000 habitants, par province, 1951

Province ou territoire	Nombre			Proportion par 10,000 habitants		
	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds
Terre-Neuve.....	513	497	27	14·2	13·8	0·7
Ile-du-Prince-Édouard.....	104	88	4	10·6	8·9	0·4
Nouvelle-Écosse.....	943	747	43	14·7	11·6	0·7
Nouveau-Brunswick.....	744	554	33	14·4	10·7	0·6
Québec.....	3, 734	5, 139	199	9·2	12·7	0·5
Ontario.....	4, 173	3, 897	200	9·1	8·5	0·4
Manitoba.....	712	596	32	9·2	7·7	0·4
Saskatchewan.....	590	628	29	7·1	7·6	0·3
Alberta.....	613	556	21	6·5	5·9	0·2
Colombie-Britannique.....	972	907	68	8·3	7·8	0·6
Yukon.....	8	4	—	8·8	4·4	—
Territoires du Nord-Ouest.....	18	3	—	11·2	1·9	—
Canada.....	13, 124	13, 616	656	9·4	9·7	0·5